



A vos côtés, Techniciens, Maîtrises, Cadres

Air France



27/10/2023

Compte Rendu du CSE Extraordinaire du 18 octobre

Déclarations des Organisations Syndicales (SNGAF, SNPNC-FO, UNSA, UNPNC-CFDT, UNAC-CFE/CGC) :

Brutalité de l'annonce de la fermeture d'Orly, annonce faite comme à l'accoutumée dans la presse avant les instances représentatives du personnel, questionnements sur la prévision de cette annonce, de la date de fermeture, impact pour les salariés travaillant à Orly ...

Evolution du réseau domestique

La Direction nous dit qu'elle a tout essayé (?) depuis plusieurs mois pour continuer l'exploitation sur Orly

- Les slots seront transférés à Transavia.
- L'attribution DSP (Délégation de Service Public – vols entre Corse et Orly/ Marseille/ Nice) : AF avec Air Corsica est toujours d'actualité : résultat prévu fin novembre 2023 repoussé à février 2024 pour Orly/ Corse.
- S'il ne reste plus de vols Navette, les vols Long Courrier à Orly n'ont plus leur utilité.
- CAYENNE : 1 seul avion assure la rotation ce qui oblige une maintenance spécifique et comme c'est la seule escale du réseau sans départ de CDG, la liaison quitte Orly (28 octobre 2023).
- Pas de fermeture des bases PN MRS/NCE/TLS : pas d'impact pour les PN et limité pour le PS (?).
- Aucun impact sur les remplissages des vols DOM-TOM à CDG concernant la fin des vols LC d'Orly. Pour la Direction, les passagers qui ont l'habitude de partir d'Orly partiront de CDG, sans problème (?).

Axes forts de la Direction :

- Préservation des emplois
- Accompagnements des salariés (grande peur de RPS)

Pour les salariés du Circuit PN basés à Orly :

9 Personnes concernées par ce transfert (1 cadre, 2 AMDE, 6 techniciens). Au pire, le même poste à CDG, avec un accompagnement social pour le transfert : aide à la mobilité, Parcours Pro, Entretiens individuels réguliers avec Manager/ RH/ Assistantes Sociales/ Médecine du travail/ Psy,

Reconversion, Formation, opportunité à Orly (DGI à Villeneuve Le Roi), sélection PS/ PNC (?).

En cas de mobilité, pas de blocage vers le nouveau poste. Possibilité aux salariés du Circuit PN de CDG, sur volontariat, de venir à Orly pour pallier le sous effectifs (?).

Sacha Robert
ORLY



Thierry Bertozzi
CDG



Vos représentants CFE-CGC

Le mail : isoacfecgcaf@gmail.com

Le site : CFE-CGC Air France/ Exploitation Aérienne



Orly : Une fin annoncée

Air France

Le couperet est tombé : La Direction a annoncé le retrait d'Air France de l'escale d'Orly pour l'été 2026 au total bénéficiant de Transavia, impactant fortement nos collègues du Court Courrier, de la DGI, de l'Exploitation Aérienne sol.

Cette annonce, présentée sous forme « projet » liée à des éléments exogènes à l'entreprise (Low Cost, politiques environnementales, développement du TGV...), n'est autre que la continuité du plan stratégique initié en 2018 suite à l'expertise McKinsey et le lancement raté de Joon. C'est pourquoi, la CFE-CGC avait assigné en justice l'entreprise sur l'accord Trust Together Pilotes de 2017... Malheureusement, à l'époque, aucune organisation syndicale n'avait souhaité s'y associer. On ne refait pas l'histoire...

Quel impact pour les personnels sol ?



743

Personnels Sol

553 sur le Court Courrier
405 à Orly
70 à Marseille
20 à Nice
58 à Toulouse

172 à la DGI
7 à la DGSI
2 au Cargo
9 à l'Exploitation Aérienne

Quelles étapes nous attendent ?

Un processus de consultation et de négociations avec les organisations syndicales représentatives (CFE-CGC, UNSA, CFDT, FO) va s'engager sur les mesures d'accompagnement des salariés.

18 octobre 2023

Information CSE et CSEE

Questions CFE CGC

Quels impacts sur les autres Directions ?

Quelles mesures d'accompagnement des salariés ?

24 octobre 2023

Réunion d'échange autour de l'Accord Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels

Ipach, Parcours Pro, TPAFC...

Novembre 2023

Consultation CSE

Beaucoup de questions encore sans réponse. La CFE CGC demandera :

Une expertise économique sur le projet

Une expertise sur les Risques PsychoSociaux

Date à préciser

Négociations

Mesures d'accompagnement spécifiques à l'évolution du réseau domestique

1** demande de la CFE-CGC. Aucun départ contraint de l'entreprise et aucun recours à l'Activité Partielle. Longue Durée sur les secteurs concernés.

La CFE-CGC n'avait pas signé le renouvellement de l'APLD signé par la CFDT et FO, pour contraindre l'entreprise à proposer des mesures d'accompagnement ou de reconversion aux salariés au lieu de la suspension d'activité et de salaire.

2*** demande de la CFE CGC, déjà portée auprès de la Direction, détacher les salariés d'Air France dans le Groupe et particulièrement chez Transavia, comme nos collègues Pilotes.



Adhésion ;-)